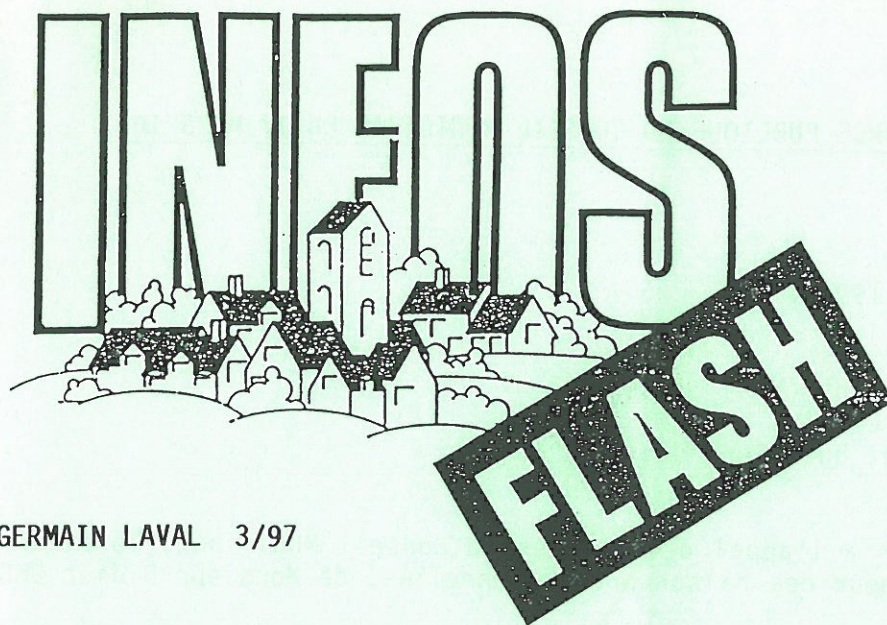




- St GERMAIN LAVAL 3/97

Conseil Municipal du 17 Mars 97
 CCAS - Action Toxicomanie
 CCAS - Permanence Assistante sociale
 Mémoires d'Antan
 Rubrique Jardin
 Fête de la Musique
 Crêpes Party
 Commémoration Armistice du 8 Mai 1945
 Inscriptions année 97/98
 Maternelle les Mûriers
 Encore du nouveau au Centre commercial
 Du nouveau sur le coteau de Tréchy
 Randonnée cyclotouristique
 L'unité d'Action Sociale de Montereau, communique
 Formation du Jury criminel
 Analyse de l'eau
 Recensement militaire
 Ramassage des branchages
 A.C.S.G. Randonnée pédestre
 A.C.S.G. Connaissance du monde
 Centre de Loisirs Nathalie
 Tournoi pétanque 1er Mai
 Tournoi Ping-pong
 Course de côte
 Spectacle Caisse des Ecoles

Mesdames, Messieurs,

Comme 1995 et 1996, l'année 1997 est une année de progression de nos impôts.

Malgré l'arrêt des investissements depuis trois ans, malgré les efforts réalisés par nous tous ces dernières années, 1997 verra sa progression fiscale augmenter de 12 % de son produit et ceci du fait de :

- l'arrêt du versement par La Routière de l'Est Parisien (REP) des 120 000 F de droits d'occupation du sol dûs au titre de l'exploitation d'un centre d'enfouissement,

- des notifications des bases d'imposition de la Taxe professionnelle qui représentent une perte de 40 000 F, environ,

- la modification du taux de la TVA, grève d'environ 100 000 F nos recettes, ce qui se répercute sur les charges de fonctionnement.

- les contingents obligatoires (aide sociale du département, pompiers, syndicats intercommunaux par lesquels nous sommes concernés) représentent, également une dépense supplémentaire de 220 000 F,

- les cars de la commune, affectés aux transports scolaires, ont été interdits de circulation. Cela nous a mis dans l'obligation de passer par une société spécialisée : coût de cette opération : 250 000 F.

Il se greffe, également sur l'ensemble de nos dépenses supplémentaires, une progression obligatoire non négligeable de la masse salariale d'environ 100 000 F.

Les recettes attendues par l'arrivée de la nouvelle population aux Louvières et à Courbeton seront au rendez-vous de 1998.

On ne peut, par ailleurs, constater qu'une progression de 20 000 F des dotations de l'Etat.

Devant l'ensemble des obligations et obstacles rencontrés par notre commune ces dernières années qui a, comme seule richesse sa population, le désengagement d'E.D.F. et de l'Etat, à malheureusement fortement contribué aux problèmes rencontrés aujourd'hui.

Le Maire,
 J.C. LENTES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 1997

Ordre du jour :

- Budget primitif 1997 :

- . Commune
- . Assainissement (M49)
- . Centre de Loisirs
- . Affaires et questions diverses

Avant de procéder à l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire annonce la démission pour des raisons professionnelles, de Monsieur Didier DHELIAT.

Le quorum étant largement atteint (tout le conseil est présent), Monsieur le Maire ouvre la séance.

BUDGET PRIMITIF 1997 - COMMUNE

Le budget est voté équilibré, en recettes et dépenses après que Monsieur le Maire ait expliqué les difficultés que notre commune rencontre depuis quelques années (se reporter au mot du Maire de ce journal) à la somme de :

- . fonctionnement : 10 349 446,00 F
- . investissement : 895 426,00 F

BUDGET PRIMITIF 1997 ASSAINISSEMENT (M49)

Monsieur le Maire tient à préciser que pour la 6ème tranche, l'appel à candidature peut maintenant débiter du fait de l'attribution des arrêtés pour les subventions et du prêt accordé par l'Agence de Bassin Seine Normandie et remercie les services de la D.D.E. qui ont aidé la Commune à aboutir à ce résultat et souhaite renouveler la confiance qu'il a dans les services de l'Etat.

Le budget est voté équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

- . Section exploitation 927 968,00 F
- . Section investissement 416 349,00 F

BUDGET PRIMITIF 1997 - CENTRE DE LOISIRS NATHALIE

Il est voté équilibré en recettes et en dépenses section fonctionnement à la somme de 733 450,00 F

Monsieur BEGUINE, Maire-Adjoint, responsable du Centre de Loisirs, tient à préciser au Conseil Municipal que le coût des séjours en Centre de vacances organisés en Juillet (16 jours) et Août (17 jours), d'un montant de 176,00 F par jour et par enfant, se décompose comme suit :

- . 110,00 F à la charge des parents
- . 26,00 F que paye le département,
- . 20,00 F que paye la CAF,
- . 20,00 F que paye la Commune

AFFAIRES DIVERSES

- Exploitation de la carrière de Marolles :

Les réserves du Conseil Municipal ont été retenues pour l'enquête publique où il est demandé qu'une étude exhaustive, soit effectuée sur les conséquences de cette exploitation aussi bien écologiques, qu'humaines. Le premier résultat est l'obligation pour l'exploitant d'assurer le transport par voie fluviale.

- Réfection du Rû de l'Etang :

Un arrêté émanant du Préfet, autorise la création d'un syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Rû de l'Etang qui réunira les communes suivantes : Courcelles-en-Bassée, Echouboulains, Laval en Brie, Forges, Salins et Saint-Germain-Laval.

Messieurs BEGUINE Jean-Jacques et SZAJA Dominique représenteront la Commune au sein de ce syndicat en tant que titulaires et Messieurs d'EUSANIO Raymond et LEBIGOT Régis, en tant que suppléants.

La parole est donnée au public. Aucune question n'étant posée, Monsieur le Maire reprend la séance du Conseil Municipal :

- Location des salles :

Suite à la demande faite au cours d'un précédent Conseil Municipal public, le Maire-Adjoint responsable de la gestion des salles, précise qu'à dater de ce jour, lorsqu'une salle de la commune sera louée, une photocopie de l'assurance responsabilité civile suffira.

- Station d'épuration :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une étude va être faite avec le syndicat SIRMOTEU sur tout le réseau d'assainissement en vue de l'implantation de la nouvelle station d'épuration sur la Grande Paroisse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Action prévention toxicomanie

On ne naît pas toxicomane, on le devient pour des raisons diverses et variées.

La toxicomanie actuelle est un phénomène qui trouve ses origines dans le mal être, dans le mal vivre, engendrés par une évolution de notre société où le "chacun pour soi" prend le pas sur les valeurs traditionnelles.

De tout temps, la vocation de la jeunesse a été d'inventer un avenir meilleur.

La perte d'idéal au nom du réalisme, la résignation imposée par une mondialisation écrasante et présentée comme inéluctable, laisse trop peu de place à l'imagination.

La perspective d'un avenir incertain, précaire, apparaît comme irréversible. La recherche de solutions individuelles constitue alors un terrain privilégié pour la toxicomanie.

.../...

Si ce terrain privilégié est presque toujours présent dans le processus, il est souvent accompagné par d'autres facteurs.

Des problèmes familiaux, des difficultés d'adaptation au milieu scolaire, une déception sentimentale ... Il faut souvent peu de choses pour déclencher le recours à des substances dangereuses.

Parce que ce problème est complexe et qu'il nécessite la mise en place de tout un tissu d'interlocuteurs divers, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Germain-Laval a réuni (dans le cadre des actions de prévention engagées), les premiers responsables d'associations culturelles, sportives et parents d'élèves. Cette initiative avait pour but de présenter les grands axes de la démarche envisagée et de réfléchir ensemble au rôle que chacun peut jouer afin de lutter le plus efficacement possible, contre ce fléau.

Le CCAS va également rencontrer les enseignants afin d'envisager des actions de prévention s'adressant aux plus jeunes.

Nos projets ont déjà reçu le soutien de principe de divers organismes et des échanges constructifs ont eu lieu avec Jeunesse et Sports et les services sociaux de la DASSMA pour définir les coopérations envisageables.

Bien entendu la population de Saint-Germain-Laval sera informée et invitée à participer aux initiatives à venir.

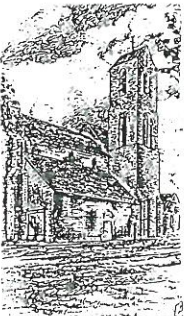
Le Vice-Président du CCAS

C.C.A.S. - PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

J.J. BEGUINE

Madame Sylvie CARON, assistante sociale assure une permanence **sur rendez-vous**, le 3ème lundi de chaque mois de 14h à 17h, en Mairie.

La prochaine aura lieu le lundi 21 Avril.



MEMOIRES D'ANTAN

LA LIBERTE DU 28 FEVRIER 1961

Une page d'histoire à Saint-Germain-Laval - Invasion étrangère

Comme tous les pays qui se trouvent rapprochés de la capitale, Saint-Germain-Laval a subi deux fois l'occupation ennemie : en 1814 et en 1870-71. Dans les premiers jours de Février 1814, après la bataille de Champebert, Montmirail, Bar sur Aube, une armée ennemie se dirigeait sur Montereau, suivant la vallée de la Seine, c'était le corps de Schwarzenberg dont une partie venait par la route de Bray et l'autre par celle de Nangis. Le 17 Février, le Maréchal Victor obligé de se retirer devant l'ennemi, occupait Saint Germain Laval et les environs. Les alliés n'allaient donc pas tarder à faire leur apparition dans le village. A leur approche, les habitants cachèrent dans des caves et des souterrains ce qu'ils avaient de plus précieux et quelques-uns se réfugièrent dans les bois, emmenant leurs bestiaux.

Le 18 Février, au matin, la bataille de Montereau s'engageait mais grâce à la bravoure et à l'intrépidité du Général Pajol et de sa cavalerie, les Wurtembourgeois furent écrasés et mis en déroute. Saint-Germain-Laval n'avait pas eu trop à souffrir de la grande bataille livrée à ses portes ; cependant les boulets venaient jusqu'à Courbeton. Mais de plus grandes souffrances leur étaient réservées ; les troupes

..../....

ennemies occupèrent le pays conquis et les habitants durent subir chaque jour des réquisitions auxquelles ils n'étaient pas en état de satisfaire. La chronique du village rapporte que le jour de la bataille, Napoléon 1er, venant de Montigny et passant par Garde-Loup, s'arrêta chez le sieur François Marteau et y bu un verre d'eau. Après la capitulation de Paris (31 Mars 1814) et l'abdication de Napoléon 1er, le 4ème régiment de Kostine cantonna assez longtemps dans la Commune de Saint-Germain-Laval et les environs. Les habitants qui souffraient déjà de la misère du temps, étaient obligés de fournir journellement aux troupes ennemies du pain, de la viande et du vin pour les soldats ; de l'avoine et du fourrage pour les chevaux et enfin de subir les abus et excès de tout genre auxquels se livrait l'ennemi victorieux.

Heureusement la paix et bientôt le départ des alliés vint mettre un terme à tous ces maux.

Il n'existe dans les archives aucun document qui constate de la perte éprouvée par les habitants de Saint Germain Laval pendant cette invasion.

Rien de saillant dans l'histoire de ce village depuis cette époque jusqu'en 1870.

Comme dans toutes les communes de France, la garde nationale fut organisée par la loi du 22 Mars 1831, elle comprenait tous les hommes valides de 20 à 60 ans. Celle de Saint-Germain-Laval formait une compagnie forte de 65 hommes et dépendait de la Grande Paroisse. Elle eut pour Capitaine PECQUENARD. Au plébiscite du 7 Novembre 1852, pour le rétablissement de l'Empire, il y eut 113 "oui" et 4 "non", au plébiscite de 1870, 74 "oui" et 42 "non".



RUBRIQUE JARDIN

Légume ou fleur

PRENEZ-EN DE LA GRAINE

Pour perpétuer de vieilles variétés ou par souci d'économie, vous pouvez, comme à "l'ancienne", récolter vos semences.

Le jardinier qui "fait" ou décide de "faire ses graines" lui-même doit parfois s'attendre à des surprises. Si certaines espèces végétales sont stables, d'autres risquent de perdre les qualités qui ont retenu l'attention de récolteur. Cela est d'autant plus vrai que les fleurs et les légumes cultivés maintenant sont le fruit de longues sélections de la part des obtenteurs.

Une graine, c'est le résultat d'un mariage consommé entre deux éléments mâle et femelle. La partie femelle des fleurs est formée par le pistil. Cet organe est composé de l'ovaire (situé à la base) contenant des ovules (un ou plusieurs) et se prolonge par le style terminé par le stigmate. L'élément mâle, c'est le pollen porté par les anthères situées au bout des étamines. Certaines fleurs portent les deux sexes (pistil au centre et étamines autour), d'autres sont unisexuées et ne renferment au sein de leurs pétales que l'un des deux éléments : elles sont soit mâles, soit femelles (c'est le cas du cornichon, du houx...). Quand vient le moment de la fécondation, le pollen emporté par le vent ou les insectes butineurs se dépose sur le stigmate, descend à l'intérieur du style et s'unit aux ovules. Après cette opération, l'ovaire se développe pour donner le fruit (qui parfois se résume à une simple écorce) et les ovules se transforment en graines. Elles peuvent être minuscules comme celles du bégonia ou énormes comme les noix de coco. Quelles que soient leurs tailles, elles renferment tout le programme nécessaire et indispensable pour donner naissance à des plantes semblables à leurs parents.

.../...

Et voici le moment où la surprise risque d'arriver car l'enfant qui va naître de cette graine portera les caractères de son papa et de sa maman.

Certaines fleurs se fécondent elles-mêmes (comme le pois, le haricot) ; il n'y a presque aucun souci à se faire pour leur descendance. Il en va autrement pour celles qui pratiquent la fécondation croisée : le pollen de l'un va se déposer sur le stigmate de l'autre et vice versa. Si les parents sont identiques en tous points, la progéniture leur ressemblera trait pour trait ; mais s'ils sont quelque peu différents, leurs enfants ne seront que des bâtards. La seule moralité dans tout cela c'est que les "mariages" ne peuvent avoir lieu qu'entre deux ou plusieurs sujets de la même espèce : une carotte n'épousera pas un radis, un poireau une betterave.

Maintenant que vous connaissez les risques de l'auto-production grainière, vous pouvez (quitte à subir quelques déceptions) prévoir et faire quelques récoltes de grains et semences.

Le pois et le haricot se reproduisent assez fidèlement ; mais prenez quand même le soin de ne pas cultiver deux ou trois variétés différentes, fleurissant au même moment, à proximité immédiate l'une de l'autre. Laisser mûrir les cosses sur quelques pieds que vous réserverez dès la première montée à graine. En fin de saison, arrachez-les et suspendez-les la tête en bas dans un endroit sec et aéré. Après séchage récoltez les graines par battage dans un sac et triezy les grains pour éliminer ce qui ne sont pas conformes au type : il y a parfois quelques infidélités. Ce procédé est surtout valable pour certaines variétés locales introuvables dans le commerce.

Le poireau et l'oignon donnent des graines à profusion. Il suffit de laisser évoluer le plus beau sujet de chacune de ces deux espèces : chacun va bientôt porter une énorme boule de fleurs au sommet d'une tige solide. Quand les graines seront formées, encapuchonnez chaque boule d'un sac de mousseline maintenu fermé sur la tige par un lien plastique ou en raphia. Cette précaution évitera la perte de semences éprises de liberté.

Les navets et les choux font de belles fleurs jaunes s'étageant le long d'une grande tige. Les graines sont enfermées dans des gousses appelées siliques qu'il faut écraser avec les doigts pour les forcer à libérer leur contenu.

Les radis que l'on laisse monter à graine sont magnifiques. Ils forment un véritable arbuste qui se couvre de fleurs rose pâle sans cesse renouvelées. Elles donnent naissance à de petites gousses contenant les graines toutes rondes.

Récolter des graines de laitue est facile car la plante est annuelle. Le problème se pose avec la chicorée qui a un cycle de vie bisannuel et qui ne résiste pas aux gels de l'hiver. Il faut donc la protéger du froid. Quand les fleurs laissent la place à de petits plumets, il est temps de récolter : laissez sécher et récupérer les graines par battage.

Les carottes et le persil fleurissent en ombelles (larges "plateaux" de petites fleurs groupées au sommet d'une tige). Quand les graines sont formées, il suffit d'arracher les pieds entiers et de les laisser sécher en bottes comme les haricots. Attention : la carotte est souvent abâtardie par des espèces sauvages.

Certains fraisiers ne donnent pas de stolons, il faut alors les reproduire par semis. Il suffit d'étaler les fraises bien mûres sur une toile au fond d'une clayette et de les exposer au soleil dans un châssis vitré ou une serre jusqu'à complet séchage.

Au chapitre des fleurs, beaucoup peuvent être l'objet de récoltes grainières, mais certaines retournent au type sauvage ou à des formes simples, d'autres perdent leurs riches couleurs. Les pensées ne nécessitent pas de fatigue : mieux vaut les laisser grainer sur place et repiquer les jeunes pieds qui renaissent de ce semis sauvage. Avec les fleurs, les surprises peuvent parfois être agréables au niveau des coloris et des panachages : pensées, oeillets de poètes, roses trémières, primevères....

.../...

Conseils utiles :

- . Ne récolter des graines de légumes que sur de très beaux sujets.
- . Sélectionner les pieds les plus lents à monter.
- . Conserver les graines dans un local sec et frais (boîte métal ou plastique fermée hermétiquement). Placer à l'intérieur un morceau de plâtre préalablement séché au four, il absorbera les excès d'humidité.
- . Etiqueter : nom de la plante, variété et date de récolte.
- . Après la levée des semis, éliminer toutes les plantes chétives.

FETE DE LA MUSIQUE

La Commission Animation informe :

Pour le 21 Juin prochain "Fête de la Musique", nous recherchons : orchestre, musiciens, chanteurs. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact dès à présent avec la Mairie, en donnant leurs coordonnées.

Un camion podium sera mis à disposition des artistes sur le parking, face à la Mairie, avec la collaboration du Bar "Le SAINT GERMAIN".

Le Maire-Adjoint,

M.C. TOUSSAINT

CREPES PARTY

Le 22 Février dernier, s'est déroulée notre première "Crêpes Party".

En début d'après-midi, plus de cent personnes : enfants, adultes, déguisées ou non ont dansé et chanté avec le Karaoké et tout cela dans une ambiance "bon enfant".

Au chocolat, chantilly, confiture ou au sucre, les crêpes ont été fortement appréciées par les petits et les grands.

C'est près de 400 crêpes qui furent dégustées. Un grand merci aux membres de la Commission animation.

Après cette après-midi réussie, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Le Maire-Adjoint,

M.C. TOUSSAINT

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

La population est invitée à se recueillir devant le monument aux Morts le 8 Mai à 10h30.

Un vin d'honneur sera offert en Mairie à l'issue de la cérémonie.

.../...

ANNEE SCOLAIRE 97-98 - ECOLE MATERNELLE LES MURIERS

Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle les :

- . Samedi 31 Mai de 8h30 à 11h30
- . Mardi 3 Juin de 17h à 18h

Se munir du livret de famille, d'une attestation de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

La Directrice,

ECOLE MATERNELLE LES MURIERS

Le Conseil d'école vous rappelle que la bibliothèque de prêt est ouverte à tous les enfants de la Commune, de 2 ans à 8 ans, tous les vendredis de 16h30 à 17h30, moyennant une participation de 20,00 F par famille pour l'année scolaire.

Lieu d'accueil pour les enfants mais aussi lieu de rencontre pour les parents. Alors, à bientôt !

Le Conseil d'Ecole.

ENCORE DU NOUVEAU AU CENTRE COMMERCIAL

Après l'ouverture, en début d'année, d'une boutique journaux-cadeaux, nous avons le plaisir de vous annoncer que tous les jeudis, de 17h à 20h30, si vous désirez acheter une pizza, le camion "Pizza Jojo", bien connu de la population de Saint-Germain-Laval, se tient à votre disposition sur le parking du Centre Commercial.

DU NOUVEAU SUR LE COTEAU DE TRECHY

Depuis peu, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Île de France **PRO NATURA**, est propriétaire d'une parcelle de 2 202 m² sur le coteau. L'association des naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, a pour mission de le gérer et de l'entretenir.

Entr' autre, elle abat tous les sapins qui ne sont pas des arbres naturels pour la région et de plus acidifient le sol.

Le samedi 1er février, les naturalistes ont ouvert un chantier d'entretien accessible à tous. Cette association vous donne rendez-vous le **samedi 24 Mai** à 14 heures devant l'Eglise de Saint-Germain-Laval, pour une sortie découverte du coteau qui est riche par sa faune et sa flore.

Alors à bientôt !

Pour tous renseignements, sur cette association, téléphoner au 01 64 22 61 17.

.../...

RANDONNEE CYCLOTOURISTIQUE

La "Mandrionne", fermes et châteaux" randonnée cyclotouristique, traversera notre commune le **dimanche 4 Mai** entre 10h30 et 13h30, par la D29. Cette épreuve placée sous l'égide de la Fédération Française de cyclotourisme, est organisée par le Vélo Club de la Région de Mandres et figure aux calendriers régional et national.

Elle rassemblera environ 50 à 100 participants pour 5 périples de 20,40,75,110 et 155 km (il y a eu en 1996, environ 400 participants). Elle n'a aucun caractère compétitif, les participants étant tenus de respecter la réglementation routière.

Alors si vous avez l'âme d'un sportif et que vous voulez participer à l'une de ces épreuves ou connaître les villes qui vont être traversées, téléphonez au 01 45 98 90 71.



Conseil Général
**SEINE &
MARNE**

L'UNITE D'ACTION SOCIALE DE MONTEREAU, communique

Comme chaque année, l'équipe sociale de la Caisse d'Allocations Familiales, en collaboration avec les services de la DASSMA, organise des permanences vacances à Montereau pour faciliter le départ des familles et des enfants en colonies, centres de loisirs, gîtes, séjours jeunes, séjours linguistiques, maisons familiales, grâce aux bons vacances et à des aides financières éventuelles (possibilités de constitution de dossiers).

Ces permanences vacances ont lieu au local municipal "Permanence des Elus" (à côté de la poste) Place Jean XXIII à Montereau Surville, de 9h30 à 11h30 les

. Lundis 21 Avril, 5 et 26 Mai, 9 et 23 Juin.

FORMATION DU JURY CRIMINEL

Le tirage au sort sur les listes électorales pour la formation du jury criminel année 1998, aura lieu en Mairie le **21 Avril 1997** à 20h30.

ANALYSE DE L'EAU

La Direction Départementale de l'eau et de l'environnement nous communique :

Réalisée le 27 Mars 1997, la dernière analyse conclut à une eau de bonne qualité. Taux de nitrate 41 mg/l (pour mémoire, maxi toléré : 50 mg/l).

Conclusion : "Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés".

.../...

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Janvier, Février, Mars 1980, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Avril 1997, aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

RAMASSAGE DES BRANCHAGES

Merci de noter que la période de taille des arbres étant passée, le ramassage des branchages par les employés de la Commune s'est terminé le 7 avril pour reprendre début octobre.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que les dépôts de branchages et de gravat. Je toute nature, à la "fouille" et en bordure de Seine, sont interdits et peuvent être punis d'amende.

A.C.S.G. RANDONNEE PEDESTRE

Le dimanche 4 Mai, rendez-vous au Stade de Pontville à 13h30, pour une sortie en Forêt de Fontainebleau afin de découvrir le site du Cuvier, sous la direction de Gérard. Le parcours sera de 10 à 12 km.

Si vous n'avez pas de voiture à votre disposition, venez, nous vous trouverons une place.

DEPART IMPERATIF A 14 HEURES.

A.C.S.G. CONNAISSANCE DU MONDE

La dernière séance de la saison aura lieu le **mercredi 30 Avril**. Elle a pour thème **LA CHINE INSOLITE**. Venez partager les rêves, les réalités, les espoirs des peuples composant les minorités nationales, dans une féerie de couleurs tribales et de traditions séculaires

Pour profiter du prix de groupe, joignez-vous à nous.

Inscription possible auprès de Madame LOPEZ, Tél 01 64 32 81 62, au plus tard le lundi précédent la séance.

Elle vous réservera votre place et vous attendra à l'entrée du Théâtre Richelieu, rue des Fossés à **20 heures**. Le film débute à 20h15.

.../...



CENTRE DE LOISIRS

"
Nathalie
"



VACANCES DE

Pâques 97.



2ème SEMAINE

CANTINE

Deux possibilités s'offrent à l'enfant :

- Déjeuner à la Cantine
- Apporter son repas

INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant, téléphoner en
Mairie au 64 32 10 62, de 8h30 à 12h00 /
14h00 à 17h30.

PAIEMENT

Il s'effectue à la fin de chaque semaine

REGLEMENT

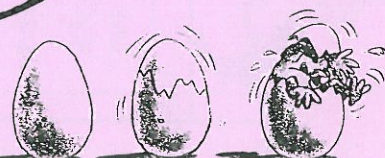
Les sorties peuvent être modifiées en fonction
du temps.

- * Toute semaine commencée est due
- * Prévoir un goûter tous les jours
- * Bien vouloir prévenir la veille en cas de désistement (cantine)
- * Ne pas mettre de vêtements fragiles, et pour les petits si possible, les marquer.
- * Se munir d'un bonnet rouge pour la piscine
- * Pour l'activité tennis, prévoir une raquette
- * Prévoir une tenue rechange et des bottes en caoutchouc pour la semaine d'Equitation
- * Les départs se feront toujours de la cantine pour la semaine d'Equitation.

LES HORAIRES

de 8h00 à 17h30 - 18h30 (heure de garderie)

8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30





CENTRE DE LOISIRS

"NATHALIE"

MERCREDI 2 AVRIL

MATIN		APRES - MIDI	
8h00	ARRIVEE ECHELONNEE JEUX LIBRES *****	13h30	SIESTE POUR LES PETITS TEMPS CALME JEUX DE SOCIETE TOURNOI DE BILLARD *****
10h00	COLLATION "Lait + Gâteaux" *****		GRAND JEU
10h30	ATELIER "CHOCOLAT"		
	ATELIER DECORATION... "POISSON D'AVRIL"		
11h45	JEUX D'EXTERIEUR	17h00 17h30	***** GOUTER



PROGRAMME DES MERCREDIS MOIS D'AVRIL 1997



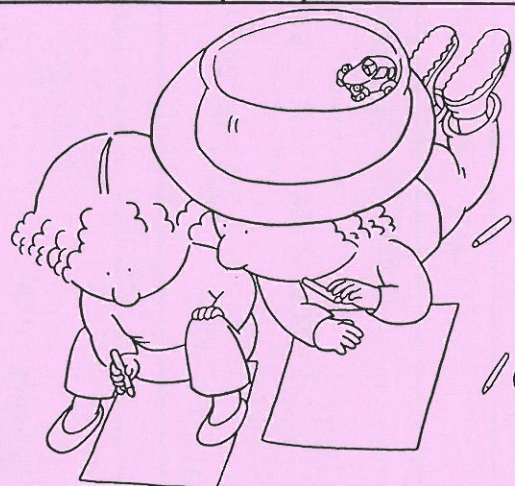
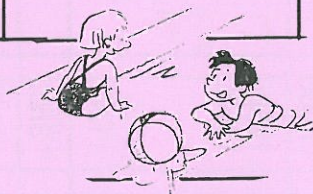
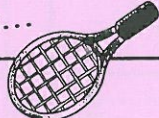
MERCREDI 23 AVRIL

MATIN		APRES - MIDI	
8h00	ACCUEIL JEUX DIVERS *****	13h30	SIESTE POUR LES PETITS TEMPS CALME JEUX DE SOCIETE... TOURNOI DE CARTES *****
10h00	COLLATION "PETITS ET GRANDS" *****		ACTIVITE ROLLER
10h30	CONTINUITE DE L'ATELIER REALISATION D'UN TABLEAU		Initiation et parcours
	JEUX DE SABLE	17h00 17h30	***** GOUTER
11h45			



MERCREDI 30 AVRIL

MATIN		APRES - MIDI	
8h00	ARRIVEE ECHELONNEE JEUX DIVERS *****	13h30	DEPART DE LA CANTINE
10h00	COLLATION "Lait + Gâteaux" *****		PISCINE A MELUN
10h30	REALISATION D'UN JARDIN MINIATURE		
	FINITION DU TABLEAU		
11h45	TENNIS...	17h00 17h30	***** GOUTER



REGLEMENT

- * REGLEMENT SUR 3 MERCREDIS
- * BIEN VOULOIR PREVENIR LE LUNDI EN CAS DE DESISTEMENT POUR LA CANTINE
- * PREVOIR UN GOUTER POUR CHAQUE JOUR DANS UN SAC INDIVIDUEL
- * NE PAS METTRE DE VETEMENTS FRAGILES
- * ESSAYER DE MARQUER LES VETEMENTS POUR LES PETITS
- * POUR NOUS PERMETTRE DE DETERMINER VOTRE TRANCHE DE TARIF 97, SI CE N'EST DEJA FAIT, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER VOTRE AVERTISSEMENT D'IMPOTS 95.
- * POUR L'ACTIVITE PISCINE - PREVOIR UN BONNET ROUGE

PETANQUE

à

SAINT GERMAIN LAVAL

JEUDI 1er MAI

**Concours organisé par le BAR
" AU SAINT GERMAIN "**

en doublette - ouvert à tous
sur le nouveau terrain
au stade de pontville

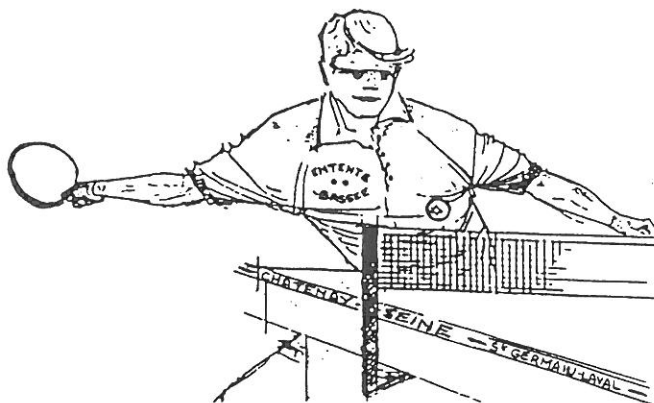
MISE: 60 F pour 3 concours
redistribution des mises + coupes
coupe de la meilleure EQUIPE FEMININE
début du concours: 14h30

BUVETTE et GRILLADES

TOURNOI AMICAL DE TENNIS DE TABLE

Organisé par
L'ENTENTE DE LA BASSEE

-Châtenay/seine
-Saint Germain Laval



SALLE POLYVALENTE DE SAINT GERMAIN LAVAL

* **Le samedi 19 Avril 1997: . . de 14 H 00 à 20 H 00.**
(ouvert à tous les jeunes joueurs ou joueuses, licenciés ou non, classés 65 au maximum)

- Tableau J1: (garçons nés en 1984 et après; filles nées en 1982 et après)

- Tableau J2: (garçons nés en 1980 et après; filles nées en 1978 et après)

(Si l'effectif des jeunes filles est suffisant; 8 environ; un tableau supplémentaire leur sera réservé)

* **Le dimanche 20 Avril 1997: de 9 H 00 à 20 H 00.**

- Tableau A: (ouvert à TOUS: Joueurs Non Classés (Féminines jusqu'à 60)
Amateurs; Licenciés ou non; Messieurs et Dames tous âges) à 09 H 00

- Tableau B: (joueurs NC/70/65 et féminines jusqu'à 50) à 13 H 00

- Tableau C: (joueurs NC à Cl 55 maximum et féminines jusqu'à 40) à 11 H 00

- Tableau F: (féminines; tous âges de NC à 40 maximum) à 14 H 00
(ce tableau ne sera réalisé que si un effectif suffisant existe: 8 environ)

* DEROULEMENT DU TOURNOI: Poules de 3 ou 4 puis éliminatoires directes dans un tableau principal (1 er et 2 ème de poules) + tableau consolante si l'horaire le permet (3 ème et 4 ème de poules)

* COUPES aux vainqueurs. TROPHÉES aux finalistes. MÉDAILLES ou LOTS en 1/2 ou en 1/4 de finale.

* BUVETTE avec: viennoiseries; sandwiches; Accueil et Prix "sympas".

* TARIFS: JEUNES du samedi = 10 F. Tableaux A, B, ou C du dimanche = 25 F. Inscription possible sur 2 tableaux maximum pour 40 F. Tableau F = 20 F (inscription et paiement sur place).

* INSCRIPTIONS: A faire parvenir, accompagnées du paiement par chèque au nom de ACSG pour le:
Jeudi 17 Avril 1997 au plus tard à:

Jean-Louis BREYSSE 1 rond point blaise 77126 CHATENAY/SEINE
Tél: 01. 64. 31. 32. 89 (pour tout renseignement ou inscription "tardive")
(les inscriptions ne seront acceptées le jour du tournoi uniquement en fonction des places disponibles)



ORGANISATION ASA MELUN

DIMANCHE 27 AVRIL 97

4^e COURSE DE COTE REGIONALE DE TRECHY

SAINT-GERMAIN-LAVAL

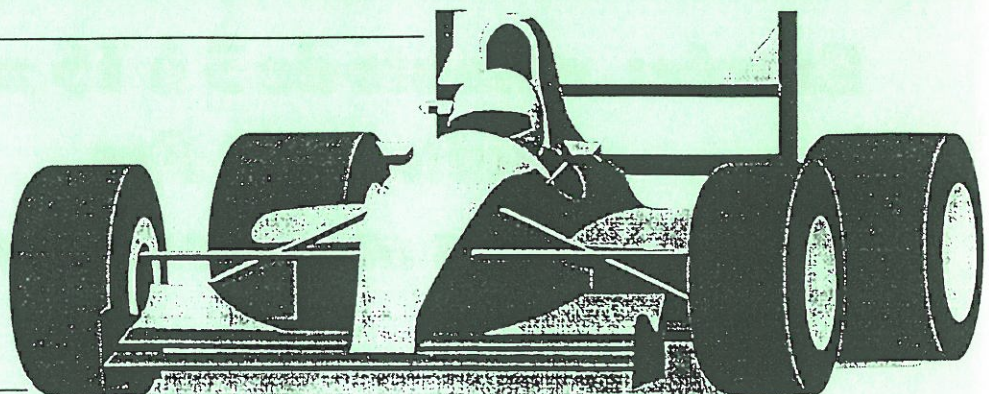
*A proximité de Montereau et de Nemours (77)
1.500 mètres, 15 virages, 5,3% de dénivelé !*

RENSEIGNEMENTS

01.64.79.08.63

**ESSAIS
9 H 30**

**COURSE
13 H 30**



**La Caisse des Ecoles
de
Saint Germain Laval
vous propose**

"KANDACHE OLLACHE"

**Conte musical tzigane
par "Les Petits Cailloux"**

Samedi 26 Avril à 17 heures

Salle l'Orée de la Bassée

**Entrée: enfants de 3 à 15 ans : 25 Frs
adultes : 40 Frs**

Nous vous attendons nombreux